



Saint-Geours de Maremne



*Bulletin
municipal 2019*

Pages 2 & 3 Le Mot du Maire

Page 4 & 5 Urbanisme, Voirie, forêt

Pages 6 à 11 Volet social et sécuritaire

Pages 12 & 13 Éducation

- Pôle restauration
 - Les effectifs scolaires
 - Sécurité et confort au sein du groupe scolaire
 - Les diplômés
-

Page 14 Patrimoine

Pages 15 à 22 Vie associative

- Amicale Saint-Georges
 - Anciens combattants
 - Association des parents d'élèves
 - Section basket
 - Comité des fêtes
 - Gymnastique volontaire
 - Section football
 - Section pétanque
 - Section tennis
 - Solidarité Landes - Vietnam
-

Pages 23 & 24 Vie économique

Pages 24 & 27 La vie au village

Pages 28 & 29 Renseignements pratiques

Crédits photos : Clin d'Oeil
23 Av. Nationale - 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse - Tél. 05 58 77 02 95

2018 aura été une année d'inaugurations, de poursuite de diverses réalisations et de lancement de projets structurant l'avenir du village dans une vision de long terme, le tout avec une gestion attentive sur l'utilisation des deniers publics.

1) 2018, année d'inaugurations

Ont été inaugurés :

- Au complexe sportif :
 - Le court de tennis couvert
 - Le terrain synthétique de football
 - Le circuit de bosses (appelé Pumptrack)
- Le nouveau pôle restauration au sein du groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq ».

Ces investissements ont été étudiés avec la participation des utilisateurs qui en ont défini les besoins.

Les commentaires élogieux entendus lors de l'inauguration ont souligné la chance pour nos habitants et usagers de disposer d'installations aussi variées et fonctionnelles.

2) 2018, année de poursuite des réalisations

- En termes de voirie,

- La « Rue du Bicq » a été reprofilée
- La traversée de la « Route de Dax » sécurisée au niveau des commerces
- Les travaux de l'élargissement de l'A63 en 2 x 3 voies se sont accélérés avec :
 - La réouverture en septembre du pont de la « Route des Monts »
 - Le relèvement du pont « Route de Soustons
 - La poursuite de la pose des systèmes d'isolement phonique
- Le plan pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments communaux s'est poursuivi
- Pour mieux maîtriser les charges d'électricité, la pose de leds dans la plupart des locaux a été accélérée.

3) Préparer l'avenir...

c'est également lancer des projets dessinant le St Geours des prochaines décennies.

3 projets sont concernés pour 2019 - 2020 :

- La future implantation d'une gendarmerie motorisée au quartier du collège
- La réhabilitation de la salle des fêtes « René Lapeyre »
- La construction d'une salle polyvalente à vocation sportive à proximité du collège.

Ces réalisations et projets cherchent à vous procurer, en proximité, les services que vous êtes en droit d'attendre.

Cela suppose la recherche permanente de subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental, de notre Communauté de Communes dont les contributions financières sont une aide précieuse pour concrétiser les investissements.

Cela suppose que nous gérons avec beaucoup d'attention nos dépenses de fonctionnement pour dégager les

capacités d'investissements et ce, sans toucher aux taux de fiscalité communale.

Cela suppose de définir des priorités, donc de faire des choix et forcément de faire l'objet de critiques. Mais nous assumons nos décisions.

Nous tenons à remercier l'ensemble des forces vives du village.

- Les dirigeants associatifs, bénévoles, éducateurs.

Ils s'engagent pour proposer de multiples activités au bénéfice d'une saine éducation pour nos jeunes tout en générant du lien social auprès de toutes les générations.

- Le corps enseignant du groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq » et du collège « Aimé Césaire » pour la qualité de leur enseignement.
- Le personnel communal qui, tant à la mairie, au groupe scolaire qu'au pôle technique, démontre son pro-

fessionnalisme et sa réactivité.

- Les dirigeants des entreprises agricoles, artisanales, commerciales, les professions libérales, quelle que soit leur taille qui font de St Geours une commune très attractive.
- Vos adjoints, vos responsables de commissions et membres du Conseil Municipal qui veulent par leur mobilisation, leurs choix, leur ténacité vous offrir le meilleur en dessinant le Saint Geours du futur.
- Enfin, sans vous, vos suggestions, nous ne pourrions avancer avec efficacité.

Merci pour la qualité des relations que vous entretenez avec nous, pour votre écoute et vos encouragements.

Vous écouter, vous respecter, pour chercher à toujours faire mieux tel est, pour vous, notre état d'esprit.



Urbanisme

1 | LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Le lotissement « Cousins », situé près du collège, qui compte 37 lots individuels, ainsi que 1 lot de logements locatifs a été démarré courant 2015. A ce jour, 24 lots ont été vendus et 7 lots sont en réservation.

N'hésitez pas à contacter la Mairie, si vous souhaitez obtenir des informations concernant les 6 lots restants. Ce lotissement est proche des équipements collectifs existants (collège, complexe sportif). Il est de plus relié au centre du village par le réseau de liaisons douces.

Le lotissement « Menjounin », dont les lots ont été mis en vente fin 2018. 17 lots communaux.

A ce jour, 14 lots sur les 17 ont été réservés, et les constructions devraient démarrer au cours du 2^{ème} semestre. Ce lotissement se situe à proximité de tous les équipements publics et du centre bourg. L'accès s'effectue par la « Rue du Courbeuilhé ».

Il est à noter que les prix proposés incluent les clôtures extérieures et se situent entre 20 % et 25 % moins chers que ceux affichés par les opérations privées.

2 | LOTISSEMENT PRIVÉ

Ce lotissement privé est scindé en 2 permis d'aménager distincts, dont les travaux seront différés dans le temps.

Le but étant d'étaler, sur une durée de 5 ans, l'urbanisation de ce secteur.

Les permis d'aménager ont été délivrés courant mai 2018.

- **Le Domaine du Lavoir**, 1^{er} permis d'aménager, comprend 25 lots

- **Le Clos du Lavoir**, 2^{ème} permis d'aménager, comprend 18 lots Situés derrière l'église, côté gauche en direction de Bordeaux.

Ce site sera desservi par la « Route de Lалуère » qui sera pour partie, mise en sens unique.

3 | PARTENARIATS AVEC SOLIHA

SOLIHA étant l'organisme Solidaire pour l'Habitat (ex PACT des Landes).

Réhabilitation d'un appartement

En partenariat avec SOLIHA, nous

avons souhaité réhabiliter l'appartement situé côté droit du « groupe scolaire Jean-Claude Darzacq ».

La déclaration préalable des travaux a été accordée en décembre 2016, la signature d'un bail à réhabilitation a été établie en juillet 2018, pour une durée de 28 ans.

Les travaux devraient démarrer début 2019, pour une durée de 10 mois environ.

Cet appartement totalisera une surface habitable de 85.71 m², comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, 2 chambres, une salle d'eau, un WC, un cellier, ainsi que des surfaces annexes pour 17.37 m².

Projet de domiciles regroupés au centre bourg

Beaucoup de retraités vivent aujourd'hui dans des logements trop grands et mal adaptés à leurs besoins et s'interrogent sur la possibilité ou le devoir de quitter leur logement pour un habitat adapté.

Soucieux de ne pas les couper de leur environnement, la commune de Saint Geours de Maremne a engagé une réflexion sur la réalisation d'un Domicile Regroupé pour les personnes âgées.





L'idée étant de proposer une formule d'habitat groupé au centre du village, proche des commerces et autres activités, afin de redonner à ces personnes âgées du lien social.

Tout ceci dans un cadre sécurisé et dans des logements pour partie adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Ces domiciles regroupés seront des logements de petites tailles, adaptés au public.

Le permis de construire a été accordé en février 2017.

Après la finalisation du plan de financement, un bail à construction a été signé en juillet 2018, pour une durée de 45 ans.

Le début des travaux est prévu courant 2019, pour une durée de 15 mois environ.

Ce projet comprendra 5 logements :

- 3 logements T2 accessibles en rez de chaussée, avec jardin
- 1 logement T2 adapté en R + 1, avec terrasse
- 1 logement T4 en R + 1 pour une famille qui aura un rôle de veille et d'accompagnement des personnes âgées.

La voirie

Plusieurs dossiers ont abouti durant cette année 2018.

• La « Rue du Bicq »

Elle a enfin pu être remise en état avec :

- La création d'un réseau de récupération des eaux de pluie
- La réalisation d'emplacements de stationnement •
- Le réaménagement des abords et la pose de bordures

• Traversée sécurisée Route de Dax



Réclamée depuis longtemps par les commerçants de la « Route de Dax » (fleuriste, coiffeuse, esthéticienne), nous avons pu obtenir des services de la Communauté de Communes (avec l'accord du Département) la réalisation d'un passage piéton rendant plus sûre la traversée de la RD 824.

- Depuis quelques semaines, nous travaillons avec le service voirie de MACS à la recherche de solutions pour réduire la vitesse excessive constatée « Rue de Bellocq ».



Nous espérons leur mise en place effective d'ici la fin du 1^{er} semestre (sans doute par la pose de chicanes)

- Début 2018 une dizaine de places de stationnement supplémentaires ont été dessinées au niveau du mail du collège « Aimé Césaire ».
- Élargissement de l'A63 en 2 fois 3 voies

- Après sa destruction (septembre 2017) et sa reconstruction, le pont de la « Route des Monts » a été remis en service en septembre 2018.

A notre demande il a été profilé dans une largeur adaptée au croisement aisé des véhicules et à la circulation des piétons et 2 roues dans un couloir sécurisé.

Ce dernier constitue un maillon indispensable à une future création de liaison douce reliant le centre bourg au pôle aquatique « Aygueblue » (envisagé à horizon 2022).

- De mi-septembre à mi-décembre le pont situé « Route de Bordeaux » a été fermé pour son relèvement d'une quinzaine de centimètres.

Durant cette période notre territoire a connu de nombreuses perturbations avec la mise en place d'une déviation vers le pont de Rivière-Saas-et-Gourby.

La remise en service du pont le 13 décembre dernier fut un soulagement pour tous (dont nos commerçants inquiets pour leur activité en cette période de fêtes de fin d'année)

- Les protections phoniques (réclamées avec beaucoup d'insistance) sont en cours d'installation et montrent leur efficacité sur les portions déjà équipées.

A) Le volet social à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

1 | MISSION

Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il développe des activités visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Quelques exemples (Rappel)

- Assure l'acte social de proximité et le repérage des situations précaires ou à risque.
- Permet d'orienter le demandeur sur la bonne démarche, le document nécessaire.
- Permet également la coordination entre les partenaires du territoire communal, MACS ou le département.
- Il informe sur les différents dispositifs pouvant accompagner ou aider les bénéficiaires.

EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ, le C.C.A.S. apporte aide et réconfort aux personnes en difficulté et travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires sociaux.

POSSIBILITÉ DE RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE OU DE VISITE A DOMICILE

2 | AIDE ALIMENTAIRE

Elle a pour but de soutenir les plus démunis en leur permettant de développer leur autonomie de consommateur tout en leur redonnant le goût de se nourrir à moindre coût.

Les demandes sont faites à l'initiative des travailleurs sociaux et transmises au C.C.A.S. de notre commune.

Fonctionnement :

- 2 distributions mensuelles : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois



- Le lundi précédant la distribution, un membre du CCAS avise chaque bénéficiaire de l'heure de retrait de son colis alimentaire.
- Le jour de la distribution, après récupération des denrées auprès de nos partenaires, tri et répartition de celles-ci.
- Distribution selon l'heure du rendez-vous fixé en début de semaine (toutes les 10 minutes).
- La tenue du stock est gérée avec rigueur par les bénévoles en tenant compte des D.L.C. (Date Limite de Consommation) des produits. Un inventaire est réalisé deux fois par an.

Ces tâches loin d'être anodines nécessitent une forte implication, de l'organisation, une présence constante. Cette action sociale, maintenant bien rodée, dans un climat très amical, n'est possible que grâce à nos bénévoles. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Collecte alimentaire 2018

Encore une fois la générosité de nos administrés, des commerçants, du tissu associatif, sans oublier nos jeunes mayés, ne s'est pas démentie. Merci infiniment pour cet élan de solidarité. Une nouvelle campagne de collecte sera reconduite en 2019.

Bien entendu, nous acceptons vos dons tout au long de l'année.

Visite des élèves du Groupe Scolaire «Jean-Claude Darzacq» où chaque enfant présent a apporté une denrée

Merci aux enseignants concernés par cette belle initiative.



3 | LES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Ces logements à prix abordables sont proposés aux familles à revenus modestes.

Ils sont financés par :

- L'État
- Les collectivités territoriales (Région, Département, agglomération, commune...)
- La Caisse des Dépôts et Consignation
- L'Action Logement (le 1 % versé par les employeurs)
- Le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

IMPORTANT : en fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture de terrain, subventions...) **les financeurs disposent de quotas d'appartements réservés, qu'ils attribuent aux candidats locataires** en fonction de leur situation familiale, de leurs revenus et de leur état de précarité.

Ces financeurs sont appelés « LES RÉSERVATAIRES ».

Actuellement, à St Geours, tous les lo-

gements locatifs existants dépendent de XL HABITAT.

Conditions d'attribution

- Constitution d'un dossier par le candidat (dossier qui peut être retiré en Mairie, en ligne sur internet ou directement auprès d'XL HABITAT).
- Numéro unique d'enregistrement délivré par XL HABITAT.
- L'adjoint chargé des affaires sociales reçoit chaque demandeur pour collecter des renseignements afin d'étayer les dossiers qui seront proposés lors de la commission d'attribution.
- Présence systématique de cet adjoint lors de la commission à DAX pour défendre les candidatures de notre commune car nous n'avons pas le pouvoir de décision.

Nous disposons actuellement de 67 logements :

- 25 situés « Allée des Pins », au niveau du complexe sportif
- 25 se trouvant au Lotissement du Tuc
- 14 livrés courant octobre 2017 (Lotissement « Cousins » face au collège)
- Et 3 « Route du Tambourin », gestion assurée par SOLIHA.

4 | LES COLIS DE NOËL

Temps fort à destination de nos aînés les plus âgés (plus de 85 ans) : la distribution des colis de Noël est assurée par les élus du C.C.A.S.

Elle constitue un moment privilégié de rencontre et de convivialité. C'est une occasion de renforcer les liens en apportant un petit rayon de soleil à tous ces bénéficiaires pour que la fête de Noël soit égayée par quelques gourmandises gouteuses, variées, issues de producteurs locaux.

En 2018, 60 colis ont été distribués : 7 couples et 53 personnes seules.

5 | LE BANQUET DES RETRAITÉS

Comme tous les ans à la mi-octobre la salle des fêtes « René Lapeyre » s'animait avec le traditionnel banquet du C.C.A.S..

En effet, pas moins de 220 retraités étaient présents à cette occasion pour partager un moment convivial.

Outre ce côté festif, il a pour but, entre autres, de renforcer le lien social auprès d'une frange de la population parfois livrée à elle-même.

De fait, on peut sympathiser avec des inconnus, des voisins et prendre du bon temps autour d'un excellent repas dans une ambiance détendue.

L'animation pour les fringants danseurs a été assurée, avec brio par la talentueuse Chantal Soulu.

Quant à la logistique (préparation, décoration, prêt de vaisselle, rangement), elle a pu se faire, est-il besoin de le préciser, grâce à une forte mobilisation de l'équipe de l'Amicale St Georges, qui par son aide précieuse a participé grandement au succès de cette manifestation. Un grand remerciement.

6 | LE PORTAGE DE REPAS

Dans le cadre de l'action sociale, ce service à la personne, permet aux bénéficiaires de prendre leurs repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses et la cuisine.

Le délai très court entre la préparation et la livraison à domicile assure de conserver toutes les qualités gustatives, hygiéniques et nutritionnelles de ces repas qui ont une importance capitale dans le rythme de la journée. En 2018, 18 Personnes ont bénéficié de ce service pour 2933 repas distribués.

7 | AUTRES ACTIONS SOCIALES

- Téléalarme

Cette téléassistance simple et fiable destinée aux personnes âgées favorise le maintien à domicile, tout en sécurisant les bénéficiaires seuls et isolés. Actuellement 37 en sont détentrices dans notre commune.

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.)

Aide à domicile ou en établissement en cas de perte d'autonomie. Elle est attribuée sous conditions de ressources aux personnes de plus de 60 ans. En 2018, 12 dossiers ont été instruits.

- Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H.) qui remplace l'Allocation Compensatrice

C'est une aide financière destinée aux personnes handicapées afin de compenser les surcoûts liés à l'aide d'une tierce personne ou les frais supplémentaires dûs à l'exercice d'une activité professionnelle.

- Carte d'Invalidité + Macaron de stationnement (G.I.C.)

Les demandes sont transmises à la Maison Landaise des Personnes Handicapées pour l'obtention sous conditions d'une carte d'invalidité et d'un macaron donnant droit aux emplacements réservés aux personnes handicapées signalés par un marquage au sol.

- Aide Sociale à l'Hébergement (A.S.H.)

Elle permet d'éviter un maintien à domicile contraint pour des raisons financières et peut être demandée au Conseil Départemental pour les personnes âgées ou handicapées hébergées en établissement.

- Aide Ménagère

Elle peut être obtenue sous certaines conditions (état de santé, âge, ressources)

Il existe 2 types de demandes : se renseigner en Mairie.

8 | QUELQUES UNS DE NOS PARTENAIRES SOCIAUX

■ C.I.A.S.

Des services au quotidien

Le Service d'Aide à Domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de MACS propose des prestations de qualité afin de préserver l'autonomie des personnes les plus vulnérables et d'assurer leur maintien à domicile.

Le CIAS gère les aires d'accueil des gens du voyage.

L'aide à domicile 7 jours sur 7

150 professionnels interviennent au domicile de 1 092 bénéficiaires dans les 23 communes du territoire de MACS. Cela représente un total de 153 000 heures sur l'année, dont 2/3 entrent dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie versée par le Conseil Départemental des Landes. Les aides à domicile participent au maintien à domicile des

plus anciens et les accompagnent dans leurs activités de la vie quotidienne : l'entretien de leur logement, garde de jour, aide à la personne. En 2018, le CIAS s'est attaché à développer plus de complémentarité avec les infirmiers libéraux et les professionnels de Santé de Service pour accompagner au mieux les bénéficiaires en perte d'autonomie.

Le déploiement de la dématérialisation des démarches facilite la gestion administrative des demandes d'aide. Des animations ont été organisées cette année pour permettre aux plus isolés de participer à des sorties culturelles (visite, spectacle, repas gastronomique)..

L'accompagnement transport

Deux professionnels sont dédiés à ce service, pour accompagner les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : courses, rendez-vous médicaux ou démarches administratives. Cette activité favorise le lien social et permet de rompre l'isolement.

L'accueil des gens du voyage

Le CIAS assure la gestion matérielle des 3 aires de Capbreton-Labenne, Soustons et Saint-Vincent-de-Tyrosse ouvertes 11 mois sur 12. Grâce au travail mené en partenariat avec les communes, le nombre de stationnements illicites recensés sur le territoire de MACS entre mai et septembre 2017 est en large recul. Par ailleurs, le CIAS accompagne au quotidien les familles dans des démarches très ciblées. En 2018 deux projets en faveur des familles se sont concrétisés : permettre l'accès aux activités physiques et sportives aux femmes issues de la communauté et la mise en place d'une aide à la parentalité avec le soutien financier de la CAF des Landes.

Plus d'informations : Courrier : cias@cc-macs.org Tel : 05 58 77 23 96

■ L'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)

Gérée par des bénévoles elle propose une gamme de services à domicile :

- **Autonomie** : personnes âgées ou handicapées, votre quotidien sera assuré : ménage, courses, aide et accompagnement aux repas,

aide à la toilette, Téléassistance, gardes de jour et/ou de nuit, occasionnelles ou régulières, avec une présence rassurante pour soulager votre entourage.

Ne restez pas seul, l'ADMR vous accompagne à domicile.

- **Familles** : difficile de travailler et de faire garder ses enfants. Ponctuellement ou pas la garde d'enfants à domicile vous facilitera la vie : garde, et/ou accompagnement à l'école, préparation des repas, également un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie.

- **Domicile** : vous êtes actif et un peu débordé par les tâches ménagères, facilitez-vous le quotidien, ménage, repassage, courses, quelques heures par semaine ou par mois, à vous de choisir.

Important : si vous bénéficiez de CESU ils sont acceptés, et vous obtiendrez selon la législation en vigueur une réduction ou un crédit d'impôts de 50 % des sommes versées.

Contact : ADMR de St Vincent de Tyrosse - 25 avenue de la Côte d'Argent 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Tél : 05.58.77.40.03

Mail : stvincendettyrosse@fed40.admr.org

■ L'assistante Sociale (Conseil Départemental)

Coordonnées :

Nom : Mme Magalie LARD

Adresse : Centre Médico Social

Allée des Magnolias

40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE

Téléphone : 05 58 77 49 37

(Permanence Téléphonique par une assistante sociale du Lundi au Vendredi entre 9 h et 10 h).

Compétences : Orienter, conseiller, entendre, prendre en compte tout type de demande de personne vivant sur notre commune et les accompagner dans leurs démarches administratives et d'insertion sociale.

Domaines d'Intervention : Protection de l'enfance, liens familiaux, isolement, santé, difficultés financières, insertion sociale et professionnelle (logement, emploi etc...).

Mais aussi : accès aux droits comme le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.), la Couverture Maladie Universelle, le logement, la retraite....

Et enfin : apport d'un soutien financier (accès ou maintien dans le logement, factures énergétiques par exemple) pour les personnes qui ont de faibles revenus, ou rencontrant un accident la vie, ou encore assurer un accompagnement budgétaire (surendettement, difficultés de gestion).

Possibilité de Rendez-Vous :

Soit :

- au Centre Médico Social à Saint Vincent de Tyrosse

- en Mairie

- à domicile

■ Le C.L.I.C. : Centre Local d'Information et de Coordination (Service du Conseil Départemental mis à disposition des personnes âgées et de leur entourage)

Adresse : Centre Médico Social -

4, Allée des Magnolias – BP 33

40230 ST VINCENT DE TYROSSE

Tél. : 05.58.77.49.36

Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (Le vendredi : 16h30).

C'est un service du Conseil Départemental mis à disposition des personnes âgées, de leur entourage, pour accéder facilement à toute information nécessaire.

Des professionnels sont là pour informer, orienter, écouter les demandes des personnes âgées (ou de leur famille), évaluer leurs besoins et les accompagner dans leur projet, quelles que soient leurs attentes, que ce soit pour un maintien à domicile ou une entrée en établissement.

Une infirmière est rattachée à ce service. Ses missions sont principalement le soutien et l'accompagnement des personnes âgées et de leur famille, essentiellement dans le cas de démences de type Alzheimer ou maladies apparentées. L'objectif est d'améliorer le maintien à domicile et d'assurer la transition entre le domicile et l'établissement dans les meilleures conditions pour le malade et pour sa famille.

Le CLIC travaille en collaboration avec

tous les services qui œuvrent auprès des personnes âgées (mairies, CCAS, services d'aide à domicile, services de soins à domicile, EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes).

Des rendez-vous peuvent être pris dans leurs locaux et des visites à domicile peuvent être organisées.

■ Association Voisinage :

La Recyclerie VOISINAGE existe depuis 22 ans, son objectif : proposer de l'emploi à ceux qui en sont éloignés et construire avec eux un projet professionnel consolidé.

En tant qu'Atelier Chantier d'Insertion, la Recyclerie VOISINAGE accompagne environ 60 personnes par an sur des parcours d'insertion vers l'emploi (d'une moyenne de 17 mois) par le biais de la remise au travail.

Public bénéficiaire : bénéficiaires de minima sociaux – demandeurs d'emploi de longue durée - orientés par : Pole Emploi, Cap Emploi (Travailleurs handicapés), la Mission Locale (jeunes) ou une assistante sociale en charge des personnes au RSA. Critères pour entrer dans un parcours d'insertion : adhésion à l'accompagnement – freins avérés à l'accès à l'emploi par le circuit classique.

Ces salariés accompagnés bénéficient de soutien, de formation et sont orientés afin de reprendre confiance et de construire leur avenir.

Pour fonctionner, l'Association s'appuie sur une vingtaine de bénévoles et 9 salariés permanents.

Son support d'activité est basé sur la collecte, la valorisation et la revente d'objets et de textile. Elle est positionnée sur le réemploi et s'inscrit de cette manière dans l'économie sociale et solidaire. En partenariat avec le Sitcom Côte Sud Landes (Syndicat Intercommunal en charge de la gestion des déchets), elle participe à la collecte de certains déchets valorisables à l'échelle de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (MACS) :

- textiles, linge de maison et chaussures
- mobilier
- appareils électrique, électroména-

ger et électronique
- livres, CD, DVD et Vinyles
- cycles

- vaisselle, bibelots, jeux et matériel de puériculture

Ses activités sont menées sur 2 antennes basées à Soustons (avenue de Cramat) et Tyrosse (rue des Lauriers). VOISINAGE met à disposition plusieurs moyens de collecte :

- 36 containers disposés sur l'ensemble de la Communauté de communes MACS
- apport volontaire directement sur les recycleries de Soustons et Tyrosse
- enlèvement à domicile (principalement sur MACS – contact : 05 58 41 37 93)
- containers dans les déchetteries de Soustons et Tyrosse

Ainsi la Recyclerie valorise les hommes et les objets afin de permettre leur réemploi.

1 conteneur pour la récupération du textile est à votre disposition sur le parking de l'Église.

B) Volet Sécuritaire

1 | Stationnement

Nous avons constaté une recrudescence de stationnements illicites, gênants et dangereux dans notre commune sur les trottoirs et les pistes cyclables (Exemple : «Rue du Lavoir», «Route de Bayonne»...)

Ces délits sont passibles d'une mise en fourrière et d'une contravention de 4^{ème} classe : 135 (Art. R4417-11 du Code de la Route).

NOUS VEILLERONS AU RESPECT DE CES INTERDICTIONS AFIN QUE LES CYCLISTES ET LES PIETONS PUISSENT CIRCULER EN TOUTE SECURITE DANS NOTRE COMMUNE.

RAPPEL DES ZONES DE STATIONNEMENT :

- CENTRE BOURG (Zones bleues, limité à 1 H)*
- Route de Dax (devant les com-

merces)

- Parking des Arènes
- Parking du groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq »
- Place du Prada
- Route de Saubusse (Face à la place du Prada)

* Disques de stationnement obligatoires sur ces zones. Bien en évidence sur le tableau de bord du véhicule

- STATIONNEMENT LONGUE DURÉE
Parking de co-voiturage à disposition, « Rue des Pépinières ».

2 | Nid de Frelons Asiatiques

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux et agressif envers l'homme que tout autre hyménoptère (guêpe, frelon européen, abeille) tant qu'il n'est pas dérangé et qu'on ne s'approche pas de son nid. Auquel cas, il peut attaquer en groupe. Son venin n'est pas particulièrement toxique, en revanche son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer en profondeur (1 cm) et surtout pulvériser du venin à distance. Seul un choc est à craindre chez les personnes qui sont allergiques aux piqûres de ces insectes. A ce jour, la quasi-totalité des attaques de frelons asiatiques sur l'homme en France ont eu lieu à proximité de nids actifs ou de nids décrochés, mais incomplètement détruits, voire accidentellement lors de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts.

- En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid
- Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :
- Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient
- Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.
- Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité.

- La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid. La population restante va périr avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas aptes à recommencer un cycle.
- Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

3 | Les Moustiques tigres

Depuis fin 2015, le département des Landes est inscrit sur la liste des départements où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population, compte tenu de la détection dans plusieurs communes Landaises du moustique tigre (*Aedes Albopictus*), vecteur potentiel de maladies tropicales telles que le Chikungunya, la Dengue et le Zika.

Concernant notre commune, le dernier relevé mensuel des pièges pondoirs est positif. La présence d'œufs du moustique tigré a été constaté par 3 fois sur le même pondoir pour la saison 2018 (août, septembre et octobre)

L'IMPLANTATION DU MOUSTIQUE TIGRE EST DÉSORMAIS CONSIDÉRÉE COMME DÉFINITIVE DANS NOTRE COMMUNE.

(Source A.R.S., Agence Régionale de la Santé).

AUSSI PROTÉGEONS NOUS !!!

Quelques bons gestes à adopter pour éviter sa propagation

Coupez l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika. Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger.

COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières.
- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Participez à la surveillance du moustique tigre.

SACHEZ RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
- Sa piqûre est douloureuse.

SIGNALEZ SA PRÉSENCE

Vous avez reconnu le moustique tigre ? Signaler sa présence sur le portail :

www.signalement-moustique.fr

VOYAGEURS, PROTÉGEZ-VOUS DES MOUSTIQUES

Vous êtes en partance ou de retour d'une zone où des cas de dengue, chikungunya ou zika ont été signalés ? Durant votre séjour et à votre retour en Métropole, évitez les piqûres !

• Portez des vêtements couvrants et amples

Ce sont des mesures très efficaces pour réduire l'exposition aux piqûres. Veillez à bien protéger les pieds et chevilles. L'imprégnation des vêtements par des insecticides renforce cette protection !

• Utilisez des produits anti-moustiques

Ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer : à appliquer sur toutes les parties découvertes du corps (sauf muqueuses et lésions cutanées étendues) et à renouveler régulièrement. La liste des répulsifs anti-moustiques est disponible sur www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques

Des précautions d'emploi sont à respecter notamment chez l'enfant et chez la femme enceinte. Pour les jeunes enfants, employez en priorité une moustiquaire de berceau et des vêtements couvrants.



Volet social et sécuritaire

- **Protégez-vous à l'intérieur de votre habitat**
- Équipez les portes et fenêtres de moustiquaires,
- Utilisez des répulsifs comme les diffuseurs électriques,
- Les moustiques n'aiment pas les endroits frais, la climatisation est

un bon moyen de protection individuelle,

- Utilisez les tortillons fumigènes à l'extérieur de l'habitat.

Fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre. **Si vous ressentez ces symp-**

tômes sur place ou à votre retour, consultez rapidement un médecin.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique est présent. Le virus zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.

DES SUPPORTS D'INFORMATION
À TÉLÉCHARGER ET À PARTAGER
SUR WWW.NOUVELLE-AQUITAINE.ARS.SANTE.FR



4 | Conseils Préventifs de la Gendarmerie

Afin de lutter au mieux contre l'insécurité, voici quelques conseils que la gendarmerie préconise pour ne pas tenter les malfaiteurs, et s'en prémunir.

NE SOYEZ PAS VICTIME DE VOTRE IMPRUDENCE

→ Verrouillez systématiquement toutes les issues de votre domicile, de votre véhicule ; n'oubliez pas que ces quelques gestes de précaution peuvent retarder significativement l'action des cambrioleurs

→ Ne jamais laisser entrer dans votre domicile ou sur votre propriété des démarcheurs/prospecteurs que vous ne connaissez pas ; si vous n'êtes pas intéressés par ce qu'ils proposent, soyez ferme et demandez leur de partir

→ Lors d'une absence prolongée, prévenez des personnes de confiance qui pourront relever votre courrier.

→ Conservez des photos, marque, référence, numéro de série de vos objets de valeurs

→ Faites attention lorsque vous utilisez votre carte bancaire. Composez votre code secret le plus discrètement possible ; lorsque vous retirez de l'argent au distributeur, vérifiez que personne ne se trouve trop proche de vous

→ Méfiez-vous d'offres trop « alléchantes » et des arnaques sur internet. Avant de verser de l'argent ou de communiquer des informations personnelles, vérifiez la véracité de l'annonce. En cas de doute, faites-vous conseiller par des proches ou contactez la gendarmerie

→ Ne pas hésiter à communiquer à la gendarmerie le signalement de personnes et/ou de véhicules dont l'attitude ou la présence vous paraissent suspectes

→ Si vous êtes témoin d'un fait délictueux, prévenez aussitôt la gendarmerie. Essayez de mémoriser ou noter des informations importantes comme une immatriculation, un signalement, une direction de fuite...

**N'OUBLIEZ PAS :
N'INTERVENEZ PAS DIRECTEMENT
APPELEZ LE 17**

4 | Conseils Préventifs des Pompiers

Glissades, faux-pas, pertes d'équilibre... gare aux chutes !

Les glissades, faux-pas et autres pertes d'équilibre sur une surface plane sont en fait regroupés sous l'expression "accidents de plain-pied". Ces chutes sont très fréquentes et d'après l'Institut de Veille Sanitaire (INVS), elles sont responsables de 30 % des accidents de la vie quotidienne et de 24 % des accidents de travail avec arrêt de travail.

1 | Le restaurant scolaire

L'année 2018 a été une année riche et très particulière pour notre Groupe Scolaire « Jean Claude Darzacq ». Elle s'achève sur une situation prometteuse d'un avenir anticipé. En effet, le nouveau restaurant est aujourd'hui optimisé pour gérer l'ensemble des repas dans des conditions optimales organisationnelles et surtout de confort, de diététique et d'hygiène sécurisée pour nos enfants. Les Agents Municipaux font au quotidien un travail remarquable pour l'important moment de pause méridienne. La chute significative des statistiques de suivi des événements disciplinaires et d'infirmerie sont très révélateurs d'un bien-être stabilisé et durable.

2 | La participation de bénévoles

Nous tenons à saluer le renfort et la présence durant la première heure de restaurant d'une bénévole soutien à l'animation du temps de repas des plus jeunes enfants. Associé à plusieurs temps de formation collectif et individuel des Agents Municipaux autour de la prise en charge et déploiement des mesures appropriées aux situations de handicap, nous avons réussi à franchir un cap vers l'école toujours plus inclusive, car il est l'affaire et de la responsabilité de tous de savoir réagir vis-à-vis de nos enfants qui présentent des situations de handicap pour les inclure dans le dispositif ordinaire de l'école et de ses temps périscolaires. Nous avons une pensée également pour M. Garcia, bénévole depuis plusieurs années à accompagner les enfants à traverser en toute sécurité la route de la Gare pour se rendre à l'école.

3 | Structuration des équipes

2018, c'est aussi et surtout une année de structuration organisationnelle et d'avenir.

- Après le départ de Liliane Danguin le 01/12/2018, ATSEM aux multiples compétences reconnues de tous, la Municipalité a décidé d'anticiper le recrutement de nouveaux renforts :

- Blandine TASTET et Emilie DELAS : Stagiaires de la fonction publique territoriale en tant qu'adjoints tech-

niques à compter du 3/09/18 après avoir œuvré en tant que contrats aidés durant de nombreux mois.

- D'autre part, Natacha Mateus a été renouvelée sur un contrat PEC à la suite d'un contrat aidé

- Dans le prolongement du déploiement des renforts, Cindy NECOL assure désormais les responsabilités de l'accueil de loisirs, Véronique IPARAGUIRE est à présent responsable du Pôle ATSEM et Anne BONHOMME responsable du pôle restauration sous l'autorité et la coordination des services par Coralie DUBOIS. La structuration organisationnelle du Groupe Scolaire par pôle de compétence veille à la bonne coordination professionnelle et recherche au quotidien des solutions pour assurer le confort de nos enfants et usagers au bon fonctionnement d'un service public de qualité et de proximité. La professionnalisation des services n'aurait pu avoir lieu sans l'engagement et l'implication remarquable de Maryse Lamy, Jean Damestoy, la Commission Éducation/Affaires Scolaires, la Commission des finances et tous les élus du Conseil Municipal.

Cette nouvelle organisation a permis d'accroître le Service Public de proximité offert par le Groupe Scolaire «Jean Claude Darzacq» en ouvrant l'accueil de loisirs extrascolaire sur les petites vacances scolaires (1 semaine sur 2). C'est une moyenne de 45 enfants qui fréquente notre nouveau service public.

4 | Une retraite bien méritée

C'est avec beaucoup d'émotion que s'est déroulé le départ à la retraite de Liliane DANGUIN en cette fin d'année 2018.

Après avoir travaillé longtemps dans le secteur privé, et suite à la cessation d'activité de l'entreprise qui l'employait depuis plusieurs décennies, Liliane a commencé par effectuer plusieurs remplacements de collègues au sein du groupe scolaire «Jean-Claude Darzacq».

Très appréciée pour son engagement, sa disponibilité et la qualité de son travail, elle a été recrutée comme titulaire, au départ en retraite d'Eliane DUBARRY en 2011.

Liliane aura marqué son passage auprès de la communauté éducative et des enfants dont elle eut à s'occuper au sein du pôle maternelle.

Chacun a pu se louer de son professionnalisme, de sa gentillesse, de son humeur constante, de sa tendresse à l'égard des enfants.

Les larmes versées par ceux-ci lors de son départ sont le plus bel hommage qui pouvait lui être rendu.

Désormais elle pourra se consacrer pleinement à sa famille, conjoint, enfants, petits-enfants qui auront l'immense joie de profiter désormais davantage de leur épouse, maman et grand-mère.

Merci Liliane.

5 | Poursuite des investissements pour un meilleur confort et une meilleure sécurité

- Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre ses investissements dans le Groupe Scolaire par la création d'une salle de sieste confortable et dédiée aux enfants de la maternelle qui sera opérationnelle début 2019, les travaux ont été achevés avec succès et l'ensemble des lits déployés pour le confort de notre jeunesse.

- La sécurité a toujours été l'une de nos plus grandes priorités, à cet effet, nous avons renforcé le marquage et la signalétique du parking, et nous avons modernisé les systèmes d'ouverture de la grille principale avec un système domotique à distance et d'une vidéo surveillance ouverte à la vigilance du Policier Municipal, Eric Lopez, au plus proche chaque jour des nécessités de la sécurité du quotidien.

2018, une année riche préparatoire et anticipatrice d'un service public efficient d'avenir à l'attention de ses usagers et des enfants de notre commune.

6 | le collège «Aimé Césaire»

7 ans déjà !!

C'est déjà en septembre 2012 que le collège a ouvert ses portes dans l'enthousiasme de la nouveauté et des ambitions nourries pour faire réussir les élèves : et bien cet enthousiasme

ne faiblit pas, et les équipes renouvelées, enrichies par l'arrivée des nouveaux personnels quels qu'ils soient, travaillent, s'investissent pour garder à cet établissement sa fraîcheur, son architecture si particulière. Il s'agit aussi de proposer à vos enfants un enseignement de qualité qui leur permettra de devenir des professionnels et des citoyens que n'aurait pas renié le grand « Aimé Césaire ». Quelle chance aussi d'avoir un collège qui se prénomme « Aimé » : tout est possible ! Et les enseignants et les éducateurs, notamment donnent à nos élèves des repères, dans le prolongement de l'éducation parentale, qui tant dans le domaine de la connaissance que celui de l'éducation les équipent pour affronter le monde du travail et la société de demain dans lesquels ils pourront trouver une place digne de leurs ambitions.

La réussite est toujours au rendez-vous avec un taux de réussite au D.N.B. de 90.3 % et des élèves issus de professions et catégories sociales défavorisées qui réussissent très bien : ici l'ascenseur social fonctionne et les élèves le prennent. C'est ce qui attire certains parents qui choisissent une des six communes pour scolariser leur enfant chez nous : et il y a de quoi être attractif ! En plus des enseignements classiques, l'option chinois est proposée aux élèves, et plus d'une cinquantaine d'élèves ont choisi de pratiquer cette langue, véritable ouverture vers le monde économique et culturel de demain ; une option bilingue (anglais – espagnol) est offerte aux élèves de sixième afin d'enrichir les apprentissages, avec des enseignements comparatifs avec le français.

Et la nouveauté est bien la création d'une option pétanque proposée par un nouvel enseignant en E.P.S. ; et cette activité, hautement technique contrairement à ce qui peut paraître (beaucoup de compétences sont mobilisées) crée un lien intergénérationnel dans la commune car il y a une convention qui a été établie avec le club local.

Et toujours des échanges, des discussions, des partenariats avec la commune, et particulièrement M. PENNE,

le Maire et ses services pour proposer des équipements et des services aux usagers. Un projet qui nous tient particulièrement à cœur est bien la construction d'un gymnase, qui malgré le réchauffement climatique sera le bienvenu pour pratiquer des activités sportives dans lesquels nos élèves réussissent aussi.

Toujours en action, en réflexion, le collège que j'ai la fierté de diriger est un élément incontournable, indissociable de cette dynamique commune de Saint Geours de Maremne !

Retenez sur vos agendas la date du vendredi 8 mars pour une soirée «Flamenco» organisée à la salle «René Lapeyre» pour récolter des fonds en vue d'un voyage en Espagne.

Tous mes vœux à ma communauté et à la Cité !

Michel JEGO, Principal du collège.

7 | Réception des Diplômés

Le 2 novembre dernier la municipalité a tenu à honorer les jeunes du village ayant obtenu un diplôme à l'issue de l'année scolaire et universitaire.

Cette reconnaissance souligne l'engagement de la jeune génération et la prépare à un solide avenir.

Bravo à toutes et à tous !



MASTER

PETIT Romain

LICENCE

BELLOCQ Melissa

BRETHES Mickaëla

BTS

LARRERE Justine

BAC PRO

COELHO Damien

BAC

CAPLANNE Clémence

DA EIRA Aurore

DARRICAU Emma

EL MOUJOUAD Adam

GISSOU Florian

LASCOU Camille

LESER Emma

PUYOBRAU Lucie

SUHAS Benjamin

VERGES Rémi

BEP

SAPHORE Doriane

CAP

BELKANEM Jonathan

RUIZ Marie

SCHARTIER Daisy

N'ayant pas connaissance de tous les diplômes obtenus, et notamment ceux délivrés hors département des Landes, nous invitons tous les étudiants qui sont promus en fin d'année scolaire ou universitaire à se manifester en Mairie.

■ Salle « René Lapeyre »

améliorations fonctionnelles

Inaugurée en 1989, après 30 ans de bons et loyaux services, elle requiert une rénovation.

En effet les besoins des usagers évoluent, les contraintes réglementaires sont à prendre en compte, les frais de fonctionnement (chauffage, électricité...) sont à mieux maîtriser.

Après une large concertation avec les associations, principales utilisatrices, le projet est désormais arrêté, l'architecte retenu, le permis de construire déposé.

Les travaux vont durer de mi-mai à fin décembre neutralisant alors l'usage de la salle « René Lapeyre ».

Nos associations locales ont conscience de la gêne occasionnée. Nous les remercions pour leur compréhension.

■ Entretien et rénovation des locaux communaux

- Pour mieux maîtriser les coûts d'électricité, la plupart des luminaires ont été remplacés par des leds beaucoup moins énergivores (mairie, groupe scolaire « Jean-Claude Darzacq », vestiaires, salles associatives, salle des sports)

- Une ligne budgétaire conséquente est destinée à leur entretien, leur rénovation ou leur sécurisation

- C'est le cas par exemple pour l'accès au groupe scolaire ou à la mairie

- C'est le cas pour le rafraîchissement de l'ancienne salle du conseil municipal

- Pour maîtriser ces coûts d'entretien et de rénovation nous demandons aux utilisateurs des locaux communaux de faire preuve de responsabilité en respectant le patrimoine collectif.

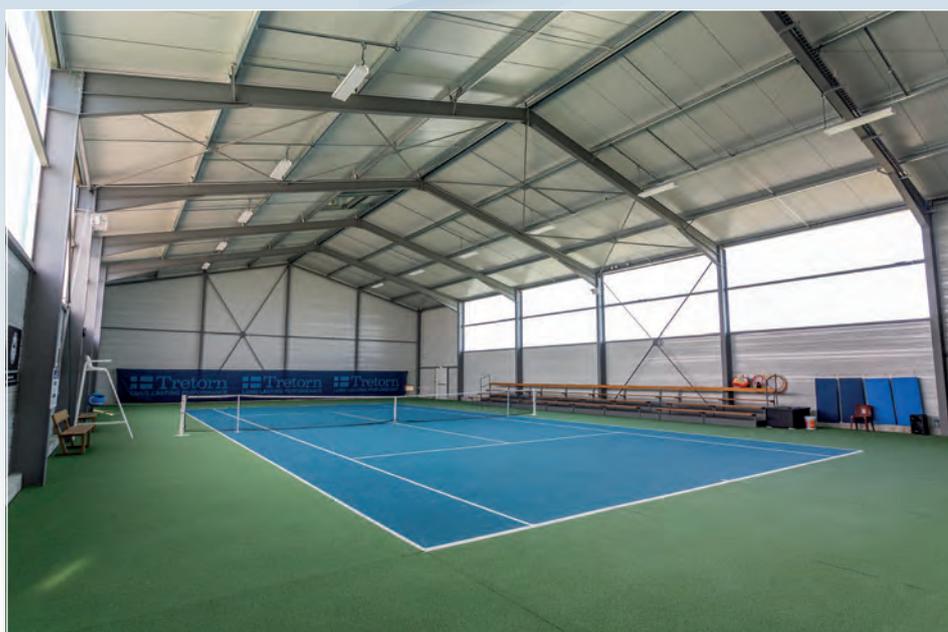
■ Plan pluriannuel et de mise en accessibilité des bâtiments communaux

Notre commune a élaboré un programme de travaux visant à mettre aux normes l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, concrétisé par la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP) sur 6 ans (de 2017 à 2022).

Certains travaux visibles sont déjà réalisés : allées du cimetière, accès au terrain synthétique et tennis, accès à la mairie et au wc public, avec création de places de parking adaptées et cheminement visuel et tactile.

Le budget alloué à cette opération est de 309 000 € H.T. sur les 6 années.





■ 2018 : année d'inauguration d'équipements sportifs à savoir :

- Le terrain synthétique de Football permettant aux scolaires et membres de la section locale de s'entraîner par tous les temps



- Le court de tennis couvert apportant un surplus de confort et de diversité dans les activités proposées

- Le circuit de bosses appelé Pump-track, réclamé par les jeunes qui, pour certains d'entre eux, ont participé activement à l'élaboration du projet. La fréquentation élevée (avec même des pratiquants éloignés de la commune) justifie amplement la pertinence de cet investissement.

D'ailleurs ces 3 projets ont été définis en concertation avec les utilisateurs. Lors de leur inauguration, tous les invités présents (sous-préfet, député, sénateur, élus régionaux, départementaux, locaux) ont été impression-

nés par le niveau des équipements sportifs que la commune offre à ses administrés.

■ Les liens solides noués avec la municipalité

- Le travail collaboratif liant municipalité et associations, repose sur la présence de référents élus au service de chaque association ou section sportive.

Ainsi, les échanges entre les 2 parties peuvent fonctionner tout au long de l'année.

- Ce dialogue permanent permet chaque mi-année de définir un calen-

drier d'utilisation de la salle « René Lapeyre » et ainsi éviter tout conflit d'usage.

Il en est de même pour la participation des associations au marché des producteurs de pays (fin août).

■ Le nécessaire respect des installations mises à disposition

• Une responsabilité collective

Si les biens appartiennent à la commune, leur utilisation est le fait du milieu associatif en grande majorité.

Chaque association ou section utilisatrice se doit d'être responsable des locaux en

→ Les respectant et éviter toute dégradation (dont le coût serait immédiatement répercuté)

→ Rendant les pièces dans un excellent état de propreté

→ Cherchant à maîtriser les coûts d'énergie (chauffage, électricité) dont les consommations pourraient éventuellement être répercutées

→ En respectant strictement les règles définies : horaires à respecter, interdiction de stockage et consommation d'alcool ou produits illicites

Où tout manquement engage la responsabilité civile voire pénale des dirigeants.



■ Un nécessaire partage des coûts de fonctionnement

• Les installations sont gratuites pour nos associations locales existantes. Néanmoins, en fonction de l'évolution des frais de fonctionnement, il n'est pas exclu qu'une partie de ceux-ci soient répercutés sur les utilisateurs.

C'est déjà le cas avec les coûts d'électricité pour le court couvert de tennis à l'égard de la section tennis.

■ Construction d'une salle polyvalente

• Depuis plusieurs années nous sommes interpellés par les sportifs et enseignants d'éducation physique et sportive au sujet de l'actuelle salle des sports.

Elle a été érigée il y a 25 ans alors que le basket n'existait pas à St Geours, alors que le collège n'a vu le jour que 18 ans plus tard.

Ses dimensions et son degré d'isolation n'étant pas aux normes exigées par la pratique des diverses activités sportives, nous avons décidé la construction d'une salle polyvalente à proximité du collège.

Sa vocation sera double :

- À disposition du collège durant les heures de cours
- Et de l'associatif (avec priorité au basket) en dehors de ces heures.

Le permis de construire va être déposé dans les prochaines semaines pour un lancement de la construction d'ici la fin de l'année devant permettre son ouverture au 4^{ème} trimestre 2020.

■ Reconnaissance à l'égard des sportifs et dirigeants

• Le 2 novembre dernier, la municipalité a accueilli 25 sportifs qui se sont illustrés tout au long de la dernière saison sportive, glanant des titres de niveau départemental au minimum. Que ce soit dans des disciplines individuelles ou collectives, nos lauréats développent des valeurs de ténacité et de travail lors des séances d'entraînement, de talent bien sûr, d'esprit de compétition, et beaucoup de respect et d'humilité.



(Photo clin d'œil)

BASKET

seniors vainqueurs de la R3

CAPLANNE Clémence
DARDENNE Amélia - DUCAT Estelle
DUPRAT Lucile - GUISE Steeve
LASCOU Camille - MARTICORENA
Mathilde - NECOL Cindy - PUYOBRAU
Camille - PUYOBRAU Pauline

BASKET

Médaille de bronze championnat minime élite U15

PRISO EKWAKWE Rudy

SECTION PETANQUE

Championne des Landes

SOLLIGNAT Oyana

SECTION TENNIS

THIERCY Benoit

RUGBY

Benjamin champions des Landes :

AZAÏS Kyllian et GRACIET Jona

MISS ÉLÉGANCE AQUITAINE 2018 15 / 17 ANS

LABOUYRIE Amandine

Une mention spéciale pour **Dan NÉCOL**, champion du monde à Barcelone en Pala Corta. Dan offre à St Geours le 1^{er} titre de champion du monde de toute l'histoire du village. Ovationné lors de la soirée pour son palmarès et sa simplicité, il a su démontrer sa grande sensibilité lors de son intervention, rappelant son attachement à St Geours qu'il ne cesse de mettre en avant lors de ses interventions publiques.



(Photo clin d'œil)

2 dirigeants émérites : (Jean Paul SANGLA et Pampi DIHARTCE) ont également été honorés pour leur engagement de longue date auprès de leur section sportive (Cyclos).



(Photo clin d'œil)

Ce fut le moment de remercier avec eux, l'ensemble des dirigeants, membres des bureaux, éducateurs qui investissent beaucoup de leur temps pour développer l'esprit sportif et le lien social au bénéfice de toutes les générations.

Grâce à eux les 1700 licenciés du village peuvent évoluer dans de bonnes conditions d'encadrement.

Amicale Saint Georges

Notre Amicale compte actuellement 244 adhérents. Les inscriptions se font toute l'année. Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents le 04 janvier 2019 à 15h00 à la salle René Lapeyre pour notre Assemblée Générale. Si vous désirez nous rejoindre, nous restons à votre disposition.

Au cours de l'année quelques manifestations ont été organisées : Le **20 mars** nous étions 15 à visiter le musée de la Chalosse à Monfort en Chalosse et le musée de l'Alat et de l'Hélicoptère à Dax. Le **12 avril** direction Salies de Béarn pour la découverte des Salines et la visite du musée du sel. 19 personnes présentes. Le **21 juin** nous étions 25 à Arcachon visiter la Basilique Notre Dame et la Chapelle des marins avant de partir sur Gujan-Mestras pour les visites du musée de l'huître et du port de Larros.

Le mardi **10 avril** nous étions conviés à Soustons voir un spectacle gratuit «Avant j'étais vieux» Nous n'étions que 10 à avoir fait le déplacement. Le **11 octobre** 23 personnes, dont 2 du club du Mimosa Seignossais, ont passé la journée sur Lourdes et Bourdette. au programme, visite guidée du musée du petit Lourdes et des Sonnaillies de Daban.

Le **29 novembre**, pour finir l'année en beauté, le club du Mimosa Seignossais et L'Amicale se sont retrouvés à 65 à Mézos au cours d'un repas spectacle. 42 adhérents de chez nous et 23 de Seignosse.

Le **6 décembre** direction Dancharia faire les derniers achats avant Noël et visiter la fabrique du linge basque à Ascain. 31 personnes dont 4 de Seignosse. Pour qu'une majorité de personnes puisse participer à cette sortie, l'Amicale a pris en charge les frais du transport.

Nous avons organisé aussi 3 goûters.

Le premier le **15 janvier** pour notre A G nous étions 114 adhérents. Le deuxième, celui de la Fête des mères le **25 mai** nous étions 97 et le troisième celui du goûter de Noël le **14 décembre**, 103 adhérents étaient

présents pour écouter attentivement les pompiers de St Vincent de Tyrosse ainsi que les Gendarmes de Soustons venus nous parler de sécurité et de prévention. Nous avons proposé à tous 8 bals à papa et 4 concours de cartes (belote)

Merci à tous ceux qui nous aident à faire prospérer notre Amicale et bienvenue à ceux qui veulent nous rejoindre.



Programme 2019 Amicale Saint Georges

V	04 janvier	Assemblée Générale
D	06 janvier	Bal musette - Michel Lagalaye
S	11 janvier	Vœux du Maire
D	27 janvier	Bal musette - Ritournelle
L	11 mars	Concours de cartes
J	14 mars	Spectacle de Gala à St Pierre du Mont "Sur la route des Balkans"
J	28 mars	Sortie sur Labastide-Cézéracq - Uzès
L	08 avril	Concours de cartes
Du 19 au 22 avril		Fêtes de St Geours de Maremne
D	21 avril	Bal musette de la fête - Jacky Dumartin
S	27 avril	Repas Amicale
D	28 avril	Bal musette - Super Musett
Ma	14 mai	Sortie à PASAIA (Espagne) avec le Mimosa Seignossais
J	20 juin	Sortie sur Nerac
J	12 sept	Sortie à Artouste

A partir du 1^{er} mai la salle des fêtes René Lapeyre sera fermée pour travaux.

Cette année nous ne pourrons pas organiser les goûters de la Fête des Mères ni de Noël.

Le club sera ouvert comme d'habitude :

Tous les mardis et jeudis à 13H45 - belote, tarot

Tous les mercredis à 14H00 - atelier création, tricot, bibliothèque, cartes, jeux

Tous les vendredis - pétanque (14H00)

Cours d'informatique 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00

ACCA

Les effectifs de notre association restent à peu près stables d'une année sur l'autre, les départs étant pratiquement compensés par de nouvelles arrivées.

Par contre la moyenne d'âge de nos adhérents ne cesse de croître.

Aussi, nous espérons la venue de quelques jeunes recrues qui seront les bienvenues.

Nos activités cynégétiques varient : chasse au petit gibier sédentaire ou migrateur pour la plupart d'entre nous mais surtout régulation des populations de grand gibier et de nuisibles notamment les sangliers dont le nombre augmente régulièrement malgré des traques régulières et des prises importantes.

Heureusement nous fonctionnons en collaboration avec des chasseurs d'ACCA voisines qui viennent grossir nos effectifs pour effectuer des battues plus productives. Ainsi, la saison dernière, nous avons capturé une bonne trentaine de bêtes rousses ou noires dont certaines dépassaient les 80 kg... cela au grand soulagement des agriculteurs et forestiers qui subissent des dégâts importants et répétés mais aussi des particuliers qui ne sont plus à l'abri.

Côté festivités, nous avons renoué avec le traditionnel repas de la chasse qui a connu une belle affluence. Nous remercions chaleureusement tous les convives chasseurs et non-chasseurs qui nous ont fait l'honneur d'y assister.

Nous vous ferons un plaisir de les accueillir à nouveau en 2019.

Anciens Combattants

Ce sincère et profond attachement de nos concitoyens au souvenir de leurs anciens ou contemporains qui se sont dévoués sans faiblir à la défense de la patrie jusqu'au sacrifice suprême pour certains, n'est possible que grâce à l'engagement de la municipalité qui nous apporte son soutien et son savoir-faire à l'organisation de chacune de nos manifestations.

Cette année 2018 a été marquée par son lot de peine notamment avec la disparition de notre camarade « Dédé », André Pinsolle, qui a été pendant des années un des piliers de notre association, mais aussi de joie avec la remise de la médaille militaire à Mr Christophe Gainza à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945.

Ce 11 novembre, qui marquait le



100^{ème} anniversaire de la fin des hostilités de la grande guerre, les enfants de l'école communale nous ont offert une magnifique fresque de dessins sous le thème de la victoire et « le père la victoire », Georges Clémenceau, grâce à l'implication et au soutien de l'équipe enseignante dirigée avec dynamisme par Mme Dubearnes.

Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE de Saint Geours de Marenne) a été créée en décembre 2016 ; elle représente les parents des élèves scolarisés dans le groupe Jean-Claude Darzacq.

L'APE s'est donnée comme missions de représenter les parents d'élèves aux Conseils d'école et autres instances locales, organiser des événements fédérateurs (sportifs, culturels, festifs), promouvoir les actions sociales et participer au financement de projets pédagogiques.



Temps forts 2017 -2018 :

L'APE a organisé diverses animations, dont les principales sont :

Des ventes de gâteaux devant l'école les vendredis avant chaque période de vacances scolaires,

Un événement pour célébrer Noël nommé « Geours de Noel » le 17 décembre 2017 : après-midi familial autour de jeux, des chants de Noël par les enfants de l'école, la présence du Père Noël et un spectacle de magie offert à tous en clôture,

Une nouveauté, la manifestation « Geours de théâtre » : pièce de théâtre intitulée « Le Tour du monde en 80 jours » proposée par une troupe de Josse, suivi d'un repas à table.

La troisième édition de « Geours de Rando » le 22 avril 2018. Cette année, cet événement a été intégré au programme des fêtes locales. Toujours 2 parcours de randonnées pédestres (8 et 11.5 km) ouverts à tous, pause gourmande et chasse aux trésors pour les plus jeunes,

La vente de mugs décorés par les enfants de l'école pour la fête des grands-mères,

L'organisation d'achats groupés de fournitures scolaires en prévision de la rentrée 2018,

Au final, soirée festive autour d'un repas avec animation musicale à l'occasion de la fête de l'école le 29 juin 2018

L'APE a choisi de redistribuer l'ensemble des bénéfices de l'année dans des projets pédagogiques : participation au financement du voyage scolaire des CM1 / CM2 à la Cité de l'Espace à Toulouse, ainsi qu'au renouvellement d'équipements pour les classes de maternelle. L'année scolaire 2017 - 2018 s'est clôturée sur un bilan très encourageant : une participation en hausse à chaque événement et un bilan financier à l'équilibre.

Et pour 2018 -2019 ?

Les projets ne manquent pas ! Forte d'une équipe stabilisée, l'APE aura à cœur de pérenniser ses animations et d'en développer de nouvelles. Au programme :

Le 9 novembre : l'organisation d'un projet pédagogique commun avec l'équipe enseignante sur le thème du cirque en finançant un spectacle de cirque pour tous les élèves

- Le 16 décembre : Geours de Noel
- Le 2 février : Soirée théâtre
- Le 5 mai : Geours de Rando 4ème édition
- Le 29 juin au soir : Fête de l'école



L'APE veillera à être toujours à l'écoute des préoccupations des familles et de les représenter au mieux en étant présents dans les différentes instances de la vie scolaire.

L'équipe de l'APE

Comité des Fêtes

Nous avons entamé l'année 2018 par la distribution d'un sondage à toute la population St Geouroise. Malgré un faible taux de réponses, **nous avons pu cibler vos attentes et les prendre en compte.** Ainsi, pour nos deux rendez-vous annuels, nous avons pu vous proposer des animations en lien avec vos envies. Et vous avez répondu présents, **nous vous en remercions !**

Les fêtes locales en avril ont réunis petits et grands autour d'animations



diverses et variées. Et le grand méchoui organisé en octobre a su vous séduire puisque le repas était complet. Pensant répondre une nouvelle fois à vos requêtes, nous avons voulu organiser une sortie en juin au parc d'attraction de Walibi. Malheureusement, la formule proposée n'a pas su vous convaincre et la sortie a dû être annulée par manque d'inscription.

Cette année, les fêtes se dérouleront le week-end de Pâques. Ainsi, nous vous préparons un **programme sur quatre jours !** Quatre jours où vous pourrez partager des moments de convivialité en famille ou entre amis ; quatre jours où vous pourrez venir manger, danser, chanter ; quatre jours où vos enfants pourront s'amuser et profiter d'animations variées ; quatre jours où nous serons à pieds d'œuvre pour vous satisfaire. Alors réservez d'ores et déjà votre week-end du **19, 20, 21 et 22 avril 2019.**

Comme chaque année, nous faisons appel à vous pour nous rejoindre au sein du comité des fêtes. **Osez vous engager à nos côtés !** Nous vous garantissons bonne humeur et convivialité. Toute aide nous est nécessaire. Toute idée est la bienvenue. Alors n'hésitez plus, **nous avons aussi besoin de vous...**

Pour cela, rapprochez-vous d'un de nos membres ou contactez-nous par mail à l'adresse suivante : comitesaintgeours@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook : «Comité St Geours Mne».

A très vite,
Le comité des fêtes

Comité des Œuvres Sociales du personnel communal (C.O.S.)

En ce début d'année 2018, nous avons décidé de relancer les activités du COS (Comité des Œuvres Sociales du personnel communal), qui était en sommeil depuis 2011.

Le COS compte maintenant 22 membres actifs et de nouvelles personnes ont été nommées au bureau pour relancer la dynamique.

Aussitôt dit aussitôt fait, « une croupiennade géante » a été organisée le samedi 24 mars. Une soirée animée, avec karaoké et musique ambiance année 80, qui a remporté un franc succès.

Pour clôturer cette année 2018 nos enfants ont eu la joie de recevoir la visite du père Noël qui n'est pas venu les mains vides et pour terminer, un petit repas convivial a été organisé au restaurant pour les familles.

Le COS continu ses projets pour 2019 avec différentes activités dont la deuxième édition de « la croupiennade géante » où nous vous attendons nombreux pour venir partager avec nous une agréable soirée.

Section Basket

L'année 2017-2018 aura été une année sportive encore symbolique. Avec le deuxième succès de l'équipe seniors. Après une saison spectaculaire en R3, ce groupe de jeune essentiellement issu du cru accèdera haut la main au niveau supérieur en remportant le titre de R3 à Anglet boosté par un public venu en nombre accompagné de ses 2 mascottes. Ce groupe ne cesse de faire des prouesses en 2 ans, 2 montées, deux finales gagnantes. Beau palmarès.

De plus, le club de ST GEOURS DE MNE a terminé 1er / 5 au CHALLENGE CREDIT AGRICOLE devant BASKET LANDES, CASTEL GAUJACQ, ELAN CHALOSSAIS et ADB lors du 1er classement en décembre.



L'assemblée Générale 2018, aura permis de féliciter et récompenser toutes nos équipes de jeunes qui ont dignement représenté nos couleurs lors des phases finales de championnat Départemental. Ainsi que tous nos bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour le bon fonctionnement de notre section.

Côté animation, nous avons fait une croupionnade pour notre traditionnelle fête du basket, nos habituels vides greniers.

Pour cette saison 2018-2019, sur le plan sportif des débuts difficiles pour l'équipe fanion pénalisée en effectif (nous recrutons pour jouer en région) et pour nos jeunes les résultats sont aussi très positifs.

De plus, l'équipe basket loisirs a revu le jour, pour les personnes qui voudraient s'essayer ludiquement à la balle orange rendez-vous le jeudi soir de 19h à 20h.

Nous avons accueilli depuis le début de saison un nouvel éducateur, ce qui nous permet de structurer notre section. Bienvenu à Tanguy. Et nous avons aussi, ouvert depuis la rentrée la garderie basket pour les 3-6 ans le samedi matin. Quel succès, nous allons devoir pousser les murs...

Pour les animations, nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 février pour une soirée poule au pot, le dimanche 7 avril pour notre vide grenier, et le samedi 1 juin pour notre fête de clôture.

Sportivement.

Le Bureau de la Section Basket

Section Cyclo

La saison 2018 a pris fin lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le vendredi 7 décembre 2018.

Comme il est de règle, les rapports moral et financier ont été présentés par le bureau aux membres de l'association présents ainsi qu'aux représentants de la mairie qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Ainsi ils ont pu constater le dynamisme de la section ainsi que sa gestion rigoureuse.

S'agissant des effectifs ils sont stables tant au niveau de la FFCT que de l'UFOLEP.

Sur le plan sportif, l'évènement majeur ayant marqué l'année 2018 a été sans aucun doute l'organisation de la course UFOLEP sur le territoire de la commune.

Cette manifestation sportive fut une réussite sur le plan sportif et organisationnel et ce grâce aux nombreux bénévoles qui se sont mobilisés ce jour-là. Le départ des courses fut donné par Monsieur le maire entouré des membres de son conseil en charge des sports. C'est un signe de reconnaissance particulièrement apprécié par le bureau en place.

Par ailleurs les coureurs licenciés Ufolep ont porté haut les couleurs du club au sein des courses landaises et dans les départements limitrophes puisque des victoires et de nombreuses places d'honneur sont à mettre à leur actif.

Le loisir occupe toujours une place déterminante à travers les nombreuses sorties hebdomadaires dont les départs s'effectuent sur le parking face à l'église. Pour connaître les dates et les circuits proposés il suffit de consulter le site internet du club : <http://cyclosaintgeours.e-monsite.com>

De même de nombreuses sorties en montagne sont organisées ; soit pour gravir les cols basques tout proches de saint Geours ou les massifs pyrénéens tels que les mythiques cols du Tourmalet, de l'Aubisque, d'Aspin etc.

Sur le plan festif, des rencontres incontournables favorisant l'échange et la convivialité ont eu lieu : Galette des rois, Crêpes de la chandeleur, omelette pascale, repas de fin de semestre et pour terminer repas de clôture de la saison lors de l'assemblée générale annuelle.

Projets 2019 : reconduction de moments festifs et sur le plan sportif maintien des sorties hebdomadaires auxquelles s'ajoutent

- L'organisation d'une nouvelle course cycliste sous l'égide de l'Ufolep
- L'organisation d'une randonnée cyclo-touriste et VTT sous l'égide de la FFCT à laquelle nous souhaitons associer les écoles de la commune par le biais des parents d'élèves.
- Participation à un stage de vélo en Espagne

Pour conclure, le bureau remercie la municipalité et Lous Marous pour le soutien qu'ils nous apportent ainsi que les sponsors : les Ets Labeyrie et la carrosserie de Maremne en la personne de Sébastien Carriger.

Enfin et surtout un grand et chaleureux merci à tous les bénévoles et surtout les membres du bureau qui s'investissent sans compter pour faire vivre le club et assurer sa pérennité.

Section Football



La saison 2017/ 2018 a confirmé l'attrait de notre section, les licenciés étant toujours aussi nombreux.

Malgré un parcours régulier en championnat, nos deux équipes séniors terminent deuxième et ne peuvent accéder à l'échelon supérieur. Nous espérons que ce n'est que partie remise.

Nos deux équipes U18 et U15 ont évolué en catégorie Excellence, le plus haut niveau du département. Elles ont réussi à assurer leur maintien, remarquable performance acquise dans des championnats relevés.

Les autres performances (U13 ; U11 ; U9 et U7) ne disputent pas de championnat mais des compétitions de niveau. Là aussi elles ont rivalisé avec les meilleurs de leur catégorie.

On ne peut que féliciter tout l'encadrement du club pour l'ensemble des résultats obtenus.

Les bénévoles ont aussi organisé diverses manifestations au cours de la saison. Le loto, une soirée année 80, et notre fête du foot toujours aussi appréciée par tous les licenciés et leurs parents, ainsi que deux sorties en bus à Bordeaux avec les jeunes.

Le titre de champion du monde a provoqué un nouvel engouement et l'afflux de nouveaux jeunes licenciés pour la nouvelle saison 2018/2019.

Vie associative

Pas moins de treize équipes évoluent dans divers championnats, y compris les féminines nouvellement venues.

Section Gymnastique

La section gymnastique de Saint Geours de Maremne est très active depuis des années, nous avons cette année 180 adhérents dont 5 hommes.

Pour retrouver et entretenir un corps ferme et dynamique nos cours de Gym tonic le mardi soir ainsi que le jeudi matin et soir sont très prisés, nous avons même recruté quelques messieurs.



Pour ceux qui affectionnent l'eau, ou qui veulent profiter de la portance de ce fluide, des cours d'Aquagym à la piscine Aygueblue sont proposés le lundi et le mercredi soir.

Pour ceux qui veulent se muscler en profondeur, et souhaitent s'assouplir des cours de la méthode Pilates ont lieu le mardi matin et le jeudi soir.

Enfin, pour ceux qui ont le besoin d'associer endurance, travail cardio vasculaire et sens du rythme, une séance de Zumba est proposée le jeudi soir.

Nos 3 animatrices : Clara, Sylvie et Sabrina nous entraînent à nous dépasser grâce à leur dynamisme et bonne humeur.

Les maitres-nageurs de Aygueblue participent aussi grâce à leur professionnalisme à l'amélioration de nos performances aquatiques.

Si vous voulez venir nous rejoindre n'hésitez pas, nous sommes là pour vous accueillir.



Pour nous contacter :
lousmarousgym@gmail.com

Tél : 06 21 53 43 37 / 06 82 43 10 2 ?

Facebook :
Gym Saint Geours de Maremne

Section Pelote

L'année 2017-2018 a été très riche pour le club de pelote de Saint Geours.

En effet, plusieurs licenciés se sont illustrés au cours des différents championnats :

- Aurélien JACQUES et Sébastien HENON : vainqueur du championnat des landes 3ème série paleta gomme pleine mur à gauche,
- Pascal SERRES et David PEREZ : Champions de France Nationale B paleta gomme pleine mur à gauche,
- Et comment ne pas nommer Dan NECOL : CHAMPION DU MONDE pala corta lors des derniers championnats du monde qui se sont déroulés à Barcelone en octobre dernier.

Plusieurs jeunes de notre école de pelote ont échoué au pied des podiums



section pelote

départementaux ou nationaux !!!

Bravo à tous nos pelotaris.

Enfin avec des effectifs en progression, principalement au niveau de l'école de pelote (28 jeunes), la pelote se porte très bien à Saint Geours !!!

Rendez-vous le samedi 07 septembre 2019 pour la fête de la pelote.

Section Pétanque



Année forte en émotion pour les boulistes des Marous.

Malgré la transhumance des béliers, l'effectif reste stable pour l'exercice 2018 avec ses 46 licenciés.

Notre concours des fêtes de la Saint Georges a connu un gros succès, les conditions étant réunies pour battre le record d'affluence. Il a fallu jouer serré pour intégrer les 100 doublettes.

Comme de coutume, l'esprit est resté convivial et festif !

La fête de la pétanque s'est déroulée au mois de juin dans la joie et la bonne humeur, tout à l'image de notre amie Sylvaine pour qui nous aurons toujours une pensée...

Cette année le club a organisé en supplément de ses concours de juillet et août, un éliminatoire tête-à-tête masculin chez nos voisins soustonnais.

Très bons résultats et bonne participation dans les différents championnats avec comme point d'orgue le titre de Vice-Champion des Landes dans le Championnat des Clubs Open 3^{ème} division, et de ce fait, la montée en 2^{ème} division.

Point important pour l'avenir du club, le partenariat signé avec le Collège de Saint Geours pour l'encadrement des jeunes à l'UNSS.

Prévisions pour 2019 : Participation au marché des producteurs - Concours de Juillet - 1^{er} Challenge Sylvaine Jolibert en août.

Si vous désirez pratiquer la pétanque, le meilleur accueil vous sera réservé !

Les entraînements ont lieu le mardi et vendredi à partir de 17 heures, et le dimanche matin dès 9 heures.

Président :

Lacroix Simon 06 74 92 23 96

Trésorier :

Picoreau Yannick 06 99 37 74 62

Secrétaire :

Le Porcher Didier 06 82 84 49 23

Section Tennis

Le tennis bien installé

Si l'on devait retenir un événement de l'année 2018, ce serait probablement la mise à disposition en avril dernier de la salle dédiée au tennis. Car bien au-delà des infrastructures elles-mêmes, cela a entraîné une réelle dynamique dans le club, avec le relookage du club-house par les bénévoles, l'organisation de manifestations supplémentaires, la recherche de partenaires. En effet, outre les tournois organisés, avec une nouveauté, celui du printemps, le club a organisé un vide greniers en novembre 2017, et participé à la vie active de la commune avec le marché des produc-



teurs en août 2018. Le sponsoring et le partenariat ont été développés, faisant à la fois profiter les commerçants locaux de ce nouveau vecteur de communication que représente la salle et apportant des ressources au club.

2019 se présente avec l'ambition de continuer sur cette voie. Le tennis en France tout comme au plan régional et départemental souffre en terme d'effectifs. Les clubs se doivent d'être vigilants et rester actifs pour garder leur attractivité.

Ce à quoi s'est engagé le club en profitant de ses installations pour développer le fitennis, le tennis à l'école, aménager sa proposition de cours et adhérer à un projet de restructuration sportive vers un centre d'entraînement des petits proposé par le Comité des Landes et la ligue Nouvelle Aquitaine.



La saison sportive sera bien remplie avec la participation à de nombreux interclubs adultes et jeunes et l'organisation de trois tournois open en plus du tournoi interne.

Solidarité Landes Vietnam

L'année 2018 a été marquée par :

- une exposition de vêtements traditionnels et d'outils agraires, Salle René Lapeyre en Juin
- par un stand à la «Fête des Pins» de Tarnos
- et un vide grenier en Septembre...



En 2019, nous nous recentrons sur notre exposition qui parcourra les Landes en fonctions des disponibilités des communes. Toutes les informations sur le site :

<https://solidarite-landes-vietnam.jimdo.com/>

Maurice Chopin

Président de SLV
07 68 92 02 93

Communauté de Communes M.A.C.S.

Bienvenue à l'Escale Éco.

Ce nouvel espace a ouvert ses portes à Soustons, né de la volonté des élus de MACS de créer un lieu de référence au service de l'entrepreneuriat, de l'emploi et de la formation.

Qui peut en bénéficier ?

- les porteurs de projet ou créateurs d'entreprise pour être guidés ou soutenus en phase de démarrage ou de développement de leur activité,
- les chefs d'entreprises qui ont besoin d'être orientés : recherche d'un terrain, de locaux, recrutement de collaborateurs, information sur des aides financières, etc...
- les salariés, personnes en recherche d'emploi ou étudiants pour s'informer sur les dispositifs et droits d'accès à la formation ou qui ont besoin d'être accompagnés dans leur parcours.

Des spécialistes à votre écoute

Différents partenaires, chacun expert dans un domaine, assurent une permanence régulière à l'Escale Éco, comme l'Adie, Tec Ge Coop, Cap Emploi, la Mission locale, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat... La liste est consultable sur cc-macs.org pour convenir d'un rendez-vous.

Plus d'infos sur cc-macs.org – rubrique économie – l'Escale éco

Des ateliers gratuits

Chaque mois, différents ateliers sont proposés par différents organismes : Espace métiers Aquitaine, Pôle emploi, Adie... Privilégiant les petits groupes, ils ont pour objectif de vous aider à identifier vos atouts, de vous apporter des informations utiles et des conseils pratiques : formation, emploi, création d'entreprise, etc. Le planning évolue chaque mois ; n'hésitez pas à le consulter dans la rubrique Économie - Escale éco, sur cc-macs.org pour vous informer et vous inscrire.

Maison de services au public

Au même titre que l'Escale Info à Capbreton, l'Escale Éco est référencée Maison de services au public. Vous pouvez ainsi bénéficier sur place d'un accompagnement pour l'utilisation des services en ligne et les démarches administratives auprès de certains opérateurs partenaires, comme la Caf et Pôle emploi.

Plus d'infos

Les bureaux de l'Escale Éco sont situés Pôle Caunègre, au 1^{er} étage, 14 avenue du Maréchal Leclerc à Soustons
Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h00 - 12h15 et 12h30 - 17h15
Vendredi : 9h00 - 12h15
Tél. : 05 58 70 06 96
cc-macs.org – rubrique économie

Parc d'activités économiques Atlantisud

- 40 % de la surface cessible est à présent soit vendue (43 ha) soit réservée (17 ha)
- 850 salariés sont employés sur le site avec des perspectives d'accroissement significatif à terme rapproché vu les projets d'implantations ou d'agrandissements à l'étude.
- Près de 100 M d'euros d'investissements ont été injectés sur le site (2/3 par les entreprises, 1/3 par la SATEL)
- La technopole Domolandes recueille un franc succès avec plus de 70 emplois créés sur la pépinière et l'hôtel d'entreprises pour un taux d'occupation de près de 80 %

Rencontres avec le milieu économique

Nos rendez-vous annuels avec les agriculteurs (en mars) et dirigeants d'entreprises implantées sur Atlantisud (en juillet) n'ont pas failli à la tradition.

La convivialité a été de mise et les échanges fructueux.

Cette année, M. DARRICAU, Directeur Général de l'Entreprise DEC nous a fait l'honneur de la visite de ses locaux, nous présentant ses activités et clôturant la soirée par une réception à la hauteur de l'accueil extrêmement chaleureux.

Déploiement de la fibre optique

- Cette fin d'année, tout près du complexe sportif, derrière le point tri, a été construit et inauguré un bâtiment abritant « un nœud de raccordement optique »
- De ce poste, la fibre optique va être déployée « en toile d'araignée » pour alimenter la quasi-totalité des quartiers de St Geours, Josse et Saubusse. Seuls quelques quartiers éloignés ne pourront être desservis.
- Ces travaux devraient durer jusqu'au 4^{ème} trimestre 2019. Chacun pourra dès lors contacter son fournisseur d'accès internet pour alimenter son domicile en très haut débit à partir du réseau fibré passant à proximité de son domicile.
- Ces travaux très lourds peuvent voir le jour grâce aux participations financières de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes et du SYDEC.



Le budget communal

Dans la lignée des exercices précédents, le budget 2018 a été construit pour :

- Offrir à notre population les investissements qui dessinent le St Geours des prochaines décennies
- Et maîtriser au mieux nos frais de fonctionnement garants du maintien des taux de fiscalité locale et de la nécessaire marge de sécurité pour nourrir une part d'autofinancement dans nos projets structurants.

L'exercice est d'autant plus délicat que nos recettes sont réduites d'environ 200 000 € par rapport aux plus hauts niveaux constatés antérieurement (environ 155 000 € de moins sur la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'État + environ 45 000 € de baisse de l'attribution de compensation versée par notre Communauté de Communes suite aux transferts de compétences).

- Entre fin 2017 et 2018 près de 2 M € ont été consacrés au sport et à l'éducation (pumptrack, court de tennis couvert, terrain de football synthétique et pôle restauration). 35 % de subventions ont été obtenus

(Département, État, Communauté de Communes)
25 % ont été financés par l'emprunt et le solde autofinancé.

Taux d'imposition

2013	2014	2015	2016	2017
------	------	------	------	------

Taxe d'habitation

13,39	13,39	13,39	13,39	13,39
-------	-------	-------	-------	-------

Taxe « foncier bâti »

13.41	13.41	13.41	13.41	13.41
-------	-------	-------	-------	-------

Taxe « foncier non bâti »

52.47	52.47	52.47	52.47	52.47
-------	-------	-------	-------	-------

La Vie au Village

Marché des Producteurs

« Un marché aux effets gourmands garantis, les papilles en émoi, un vendredi savoureux et convivial »,

Tous ces qualificatifs visant à valoriser ce type de marché, ne se dément pas.

Pour ceux qui n'en connaissent pas le principe, on peut le définir par : LE TERROIR DANS VOS ASSIETTES.

Ces produits locaux, fermiers et ar-

tisanaux, de l'entrée au dessert et les boissons qui vont avec, ont mis en lumière ces producteurs, leur savoir-faire à travers la richesse et la diversité de leur production.

Ce concept, marque de la Chambre d'Agriculture, a fait de ce rendez-vous gourmand immanquable, la promesse de nous régaler des meilleurs produits régionaux à la source.

L'espace « René Lapeyre », baigné par la douceur estivale, a pris des airs de fête cette fin août 2018.

Outre son côté gastronomique, les motos peluches, un stand de maquillage, avec « Cosmo Painting » pour les enfants, la très dynamique banda « Les Copains d'Accord », et l'incontournable trio local Bob, Yann et la chanteuse Laurence pour les plus grands ont assuré avec brio et talent l'animation de cette soirée du 24 août.

Le tri des déchets

« Sur ce marché, on trie les déchets » c'est ce que pouvaient lire tous les participants et producteurs sur des affichettes disséminées sur tout le marché.

Pour la 3^{ème} année consécutive et en partenariat avec le SITCOM Côte Sud des Landes, cette opération en faveur de l'environnement fut une totale réussite.

Merci pour votre comportement attentif au tri.

« Un petit geste pour vous, et un grand geste pour l'environnement ».

Merci également à la section Tennis de l'Association « Lous marous », la Chambre d'Agriculture, l'Office de Tourisme du Pays Tyrossais, l'équipe technique et de sécurité, les bénévoles, les élus.... Et bien entendu Rendez-vous est pris pour Août 2019.



Marché Dominical

Force est de constater que la fréquentation de notre marché hebdomadaire pour la saison 2018 (Juin, Juillet, Août) a été moyenne.

Quel avenir pour ce marché ?

Aussi, si nous voulons conserver ce rendez-vous convivial, que vous avez réclamé, seule votre présence nombreuse pourra justifier son maintien.

Fête des mères

En cette fin du mois de mai, la municipalité a tenu à accueillir les mamans et leurs familles ayant eu l'immense joie d'accueillir leur enfant entre mi 2017 et mi 2018.

Cette sympathique manifestation a pour atout de permettre aux parents de se rencontrer et nouer des liens qui se consolideront au fil du temps à travers leurs enfants qui suivront le même parcours scolaire dès la maternelle et pratiqueront les mêmes activités sportives.

L'ensemble des services proposés à notre population dans les domaines éducatifs, sportifs, sociaux, sécuritaires ont été décrits au cours de l'intervention des élus.



Hommage à notre centenaire

Un siècle et une année de vie !!



Hommage à notre cent et... une aire En effet Mme DUCEZ Monique, plus communément appelée Simone, a fêté ses 101 ans le 19 octobre 2018 à l'EPHAD de St Vincent de Tyrosse où elle est résidente.

Maman de 6 enfants, grand-mère de 12 petits-enfants et arrière-grand-mère de 14 petits-enfants, elle a, durant ces 101 ans, véritable ca-

deau de la vie, su traverser tant d'époques, d'années, de générations et d'épreuves avec vaillance, courage et patience.

D'abord agricultrice à St Jean de Marsacq jusqu'à 48 ans, elle a dû se résoudre à trouver un emploi au collège après le décès de son mari.

Sa sagesse, son charisme, sa philosophie de vie et certainement mille autres qualités expliquent cette longévité.

Mme DUCEZ, discrète, encore très alerte, avenante avec une mémoire intacte fait l'unanimité à l'EPHAD de St Vincent de Tyrosse.

Malgré son grand âge elle continue de pratiquer la lecture et la marche, ses passions de toujours.

Tous les ans, sa nombreuse famille (pas moins de 45 personnes) se retrouvent au restaurant autour de cette mère, tante, grand-mère, arrière-grand-mère, un vrai repère familial.

Cette longévité prouve d'une grande sagesse et d'un équilibre intérieur sans faille est une leçon de vie léguée en héritage à sa descendance et à ses proches.



Comme sa famille, nous sommes fiers d'avoir à St Geours de Maremne une personne exceptionnelle qui nous rappelle l'importance de nos ancêtres, de nos racines et des valeurs familiales.

Que ce petit hommage, bien mérité pour notre doyenne, la guide en bonne santé vers sa 102^{ème} année.

Pour conclure inspirons nous de ce dicton :

« Celle ou celui qui est centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et ses amis ».

Médailleurs du travail

En ce mois de janvier 2018 à l'issue des vœux, les salariés – peu nombreux cette fois- titulaires dans l'année de la médaille du travail (au sein de leur entreprise) ont eu les honneurs de la municipalité qui à son tour leur a décerné la médaille communale.

Médailles Argent

DUWATTEZ Christine

LECAT Vincent

MIREMONT Laurent



Sous la houlette de son sympathique président Alain Marchand, et dirigée par le talentueux chef d'orchestre Baptiste Dulaurent, cette formation a rendu hommage à Sainte Cécile en interprétant dans la bonne humeur, une quinzaine de morceaux mêlant époques et genres musicaux.

Les spectateurs, malheureusement peu nombreux, ont été ravis par la prestation de ce groupe musical intergénérationnel.

maux (chats, chiens) est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code Rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout animal domestique en divagation pourra être saisi et confié au refuge (chenil de Birepoulet à Capbreton) où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde et de vaccination le cas échéant.

Aboiements fréquents et intempestifs

Les aboiements d'un chien s'ils sont excessifs (aussi bien la nuit que le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. Durée, répétition, intensité... un seul de ces critères suffit à constituer un trouble du voisinage.

En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut être le cas pour les aboiements de chien, est puni d'une amende de 3^{ème} classe (jusqu'à 450 €).

Essayer d'aller parlementer !

Un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et votre voisin n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal.

Devant un refus de discussion, vous pouvez commencer par adresser un courrier simple au propriétaire du chien concerné, suivi d'un courrier en recommandé si les nuisances persistent.

Réception des prêtres de la paroisse

Ce jeudi 20 décembre, Monsieur le Curé Gérard de Rodat et Monsieur l'Abbé Jean-Marie Napias, les membres du comité paroissial et les bénévoles du CCAS ont été reçus en mairie, accueillis par les élus.

Devenue traditionnelle, cette rencontre symbolise la reconnaissance qu'ont tous les participants à l'égard de notre population où les valeurs de respect, d'écoute, de soutien envers les personnes fragiles ou dans le besoin sont partagées et prônées par l'ensemble des personnes présentes.

Concert de la Sainte Cécile

Cuivres, percussions et autres instruments résonnaient harmonieusement en ce samedi 8 décembre 2018 dans la salle « René Lapeyre » lors du concert désormais traditionnel des « COPAINS D'ACCORD ».

Nos amis à quatre pattes (Rappel)

Propreté canine (Arrêté Municipal du 2 janvier 2013)

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfant, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe (35 euros).

Divagation animaux domestiques (chats, chiens...)

Rappel aux propriétaires : le maire rappelle que la divagation des ani-

Pensez à garder un double des courriers envoyés.

Si malgré toutes ces démarches, le problème persiste, la justice peut être saisie par le plaignant qui réunira toutes les preuves possibles (copie des courriers, attestation des voisins, constats d'huissier, procès-verbal de police).

Prévention des nuisances sonores et prévention de lutte contre les bruits de voisinage (Rappel)

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes

précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables** : de 08H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- **Les samedis** : de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- **Les dimanches et jours fériés** : de 10H00 à 12H00

- Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par le bruit provenant de ces lieux tels que ceux provenant d'appareils radios, audiovisuels, instruments de musique, appareils ménagers, climatiseurs ou tout autre appareil susceptible d'engendrer des nuisances sonores.

Ordures ménagères, tri sélectif et sens civique

De nombreux points de collecte des ordures ménagères ainsi que 3 pôles de tri sélectif (Lotissement du Tuquet, Place des Arènes, Complexe Sportif) sont à disposition de nos administrés.

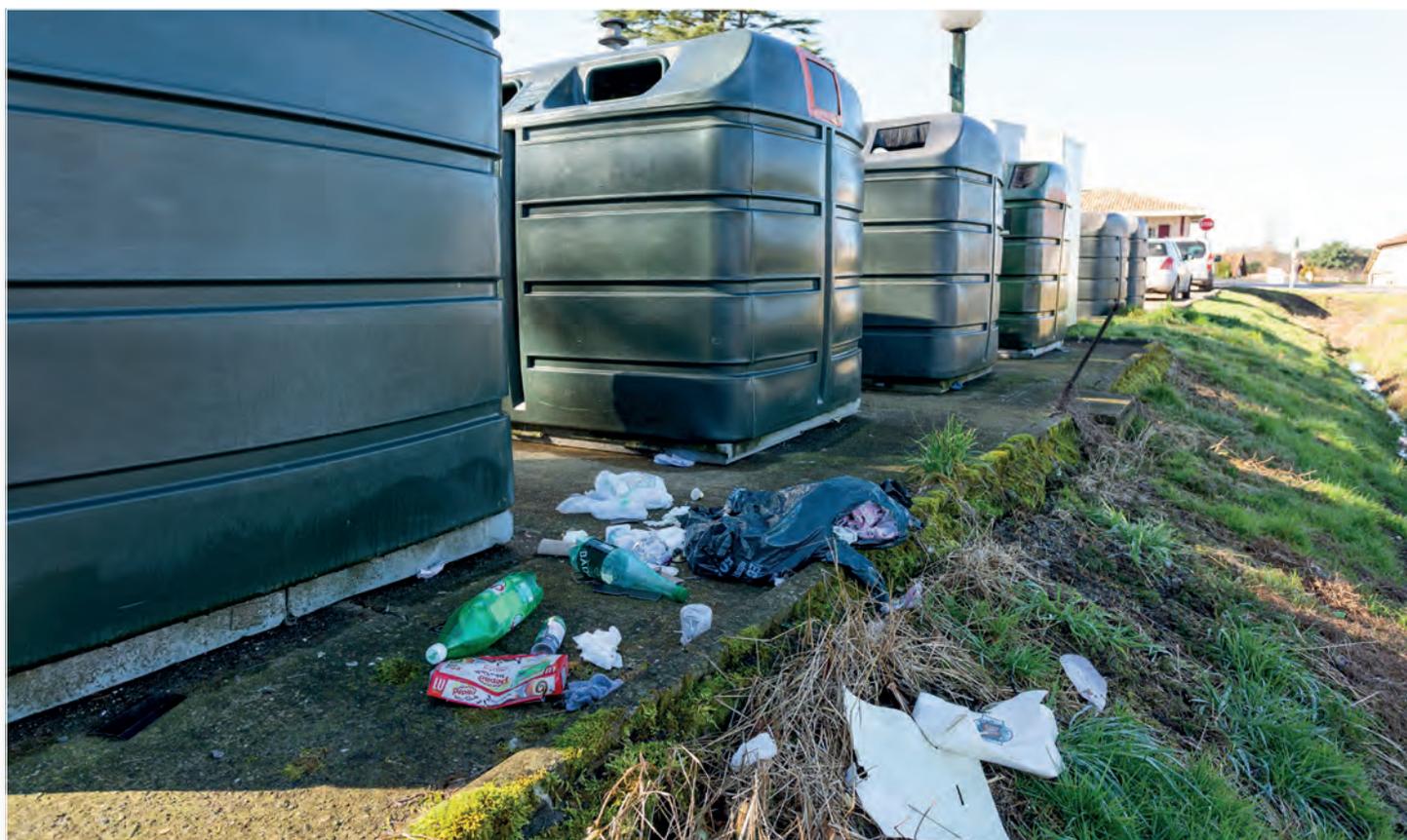
2 déchetteries sont ouvertes à quelques kilomètres (Tyrosse et Josse 2 km après le passage à niveau). Or nous constatons que trônent régulièrement des objets au pied des points de collecte et de tri sélectif.

Cette démarche est irrespectueuse de l'environnement et de la population des quartiers. Et ce n'est pas au personnel communal de devoir supporter ces négligences.

Elle va à l'encontre d'une éducation que doit porter chacun, c'est un devoir civique.

Nous tenons à préciser que les contrevenants sont en infraction de la loi et sont susceptibles de subir les amendes correspondantes.

Nous espérons que ce rappel sera utile.



Renseignements pratiques

■ Mairie :

- Horaires d'ouverture :

Le lundi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h00.

- Contacts avec nos services :

- Téléphone : 05.58.57.30.05
- Télécopie : 05.58.57.39.24
- e-mail : mairie@saint-geours-de-maremne.com
- Site internet : www.saint-geours-de-maremne.com

- Rencontres avec les Élus :

Maire, Adjointes et Conseillers reçoivent en Mairie sur rendez-vous (y compris en soirée).

■ Horaires ouverture bureau de poste :

Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h15.
Mercredi et Jeudi de 9h30 à 12h00
Samedi de 10h00 à 12h00.

■ Permanence C.C.A.S. :

Monsieur Pierre ATHANASE reçoit en Mairie sur rendez-vous.

■ Sécurité Sociale :

La permanence CPAM se tient à l'Espace Grand Tourren (Bureau n° 11) de Saint-Vincent de Tyrosse chaque lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Cependant, il est possible d'obtenir un rendez-vous en Mairie ou à votre domicile en contactant le 3646.

■ Permanence assistante sociale :

L'assistante sociale, Madame Magalie LARD, reçoit, uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Saint Geours de Maremne. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 05.58.77.49.37, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 10h00.

■ Permanences juridiques :

Des permanences juridiques gratuites avec des avocats, des notaires ou des huissiers de justice sont assurées au Pôle Social de Soustons ou à l'Escale Info de Capbreton, 1 fois par mois, sur rendez-vous.

Les jours et heures exacts sont affichés en Mairie.

■ Location de tables et de chaises :

Pour les habitants de la Commune :

- La Table ⇨ 1,50 €
- La Chaise ⇨ 0.50 €

Tables et Chaises doivent être rendues propres et en bon état.

■ Location de la salle des fêtes : Pétitionnaires St Geours : 210.00 € Pétitionnaires Hors commune : 530.00 €

Une caution de 500.00 € sera demandée lors de la réservation de la salle qui devra être rendue en parfait état de propreté.

■ Mise à disposition salle des sports et mur à gauche :

La réservation se fait à la Mairie Le règlement intérieur tant de la Salle des Sports que du Mur à Gauche est affiché dans chaque salle.

Il précise :

- les dispositions générales communes aux deux enceintes sportives.
- les dispositions relatives à chacune d'elles (principes, réservation, clés, tarifs de location).

A titre d'information pour les locations à titre onéreux, les tarifs de location sont les suivants :

• Salle des Sports :

Pour les habitants de St-Geours-de Maremne, non licenciés dans une association locale

- Salle 7.00 € /Heure
- Lumière 3.00 € /Heure

• Mur à Gauche :

Enceinte Sportive :

Habitants de St-Geours-de Maremne non licenciés dans une association locale 4.00 € / Heure

Lumière :

Habitants de St-Geours-de Maremne non membres d'une association locale 1.50 € / Heure

■ Tri sélectif :

Afin de tenter de réduire le volume de vos sacs poubelles, nous vous invitons à trier vos déchets. Trois points tri sont à votre disposition : Place des Arènes, Complexe Sportif et Lotissement de Tuquet, avec des conteneurs bouteilles plastiques, boîtes métalliques, papier, carton et verre.

■ Collecte des ordures ménagères :

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi. Les sacs doivent être fermés avant d'être déposés dans un conteneur dont le couvercle doit être refermé.

De manière à lutter contre la pollution environnementale et visuelle, nous vous recommandons d'emmener vos encombrants (branches, gros cartons,) en déchetterie (Josse ou Saint-Vincent de Tyrosse).

■ Composteur :

Le compostage de déchets végétaux (restes de pâtes, riz, épluchures, marc de café,) réduit significativement le volume et le poids de vos poubelles. Il permet de réaliser sans frais un apport organique pour vos plantes et potager. Pour cela, le SITCOM met gratuitement à votre disposition un composteur individuel. Renseignements au 05.58.72.03.94.

Horaires déchetteries :

	matin	8h00-12h00	après-midi	13h30-18h00		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
	m am	m am	m am	m am	m am	m am
Josse	■		■			■
St Vincent de Tyrosse	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■

En adoptant une attitude responsable d'éco-citoyen, vous contribuerez ainsi efficacement à une meilleure gestion et élimination de nos déchets.

Renseignements pratiques

■ Conciliateur de justice :

Pour tous problèmes d'ordre privé entre particuliers :

- nuisances ou pollution
- troubles du voisinage
- malfaçons
- problèmes de consommation
- problèmes de mitoyenneté etc...

Un conciliateur est à votre service pour faciliter la recherche d'une solution amiable et éviter le recours systématique à la procédure judiciaire. Il traite aussi bien les conflits de voisinage que les litiges de consommation.

Le recours à un conciliateur est GRATUIT

Le contacter : Mairie de SOUSTONS -
Tél : 05.58.41.50.11

■ Association Médiation et conflits familiaux

Un temps d'écoute, d'échanges et de négociations pour aborder les problèmes liés à un conflit familial et pour prendre en compte les besoins de chacun.

Permanence de la Médiatrice à Capbreton, escale Info
Et Permanence à Soustons, Pôle social

Tél. de la médiatrice de l'association :
06.23.26.05.63

■ Correspondants SUD-OUEST :

Catherine BELLERET est la correspondante SUD-OUEST pour Saint-Geours de Maremne.

Vous pouvez la contacter :
N° Tél : 06 20 79 01 46
et l'adresse :

c.belleret.sudouest@gmail.com

Numéros utiles en cas d'urgence

Médecins

- Docteur CARER Hélène

Tél : 05.58.77.70.62

18 bis Route de Bayonne

- Docteur FARLET Daniel

Tél : 05.58.57.39.04

18 bis Route de Bayonne

- Docteur PARNAUDEAU Dimitri

Tél : 05.58.58.66.15

Résidence Papillon N°6

18 route de Dax

- Docteur TRUELLEN Tristan

Tél. : 05.58.57.39.04

18 bis Route de Bayonne

Chirurgiens Dentistes

- GIMENEZ Christophe

Tél : 05.58.57.34.00

4 bis route du Lavoir

- FORVIELLE David

Tél : 05.58.57.34.00

4 bis route du Lavoir

Masseurs Kinésithérapeutes

- AUXILLION Nicolas

Masseur Kinésithérapeute D.E. - Ostéopathe

Tél : 05.58.49.95.10

Port : 06.11.95.38.18

3, route de Dax

- FARLET Marie-Françoise

Masseur Kinésithérapeute - Soins au cabinet et au domicile

Tél : 06.81.90.11.59

Soins au cabinet et au domicile

18 bis Route de Bayonne

- GURY Alexandre

Masseur Kinésithérapeute D.E.

Tél : 05.58.90.01.38

18 route de Dax

Résidence Papillon

- WINSTEL Evelyne

Tél : 06.75.63.13.16

18 bis Route de Bayonne

Ostéopathes

- LE BRETON Simon

Tél : 06.24.00.90.94

1 rue des Fleurs

- De LAGOUTINE Jérémie

Tél. : 06.85.16.22.45

1 rue des Fleurs

Pédicure Podologue

- DURCKEL Mathieu

Tél : 05.47.80.96.78

Port : 06.33.54.36.40

mathieu.durckel@gmail.com

Semelles orthopédiques

Soins de pédicurie au cabinet ou à domicile

Route de Dax

Infirmières

- « Cabinet Infirmier de Maremne »

AMESTOY Geneviève

OBERLÉ Delphine

Tél : 05.58.57.30.03

18 route de Dax

- FAURE Katia

Tél : 06.38.10.20.85

4 route du Lavoir

- MORICE Hélène

Tél : 06.38.10.27.25

4 route du Lavoir

Sage femme Gynécologie

- DRILLE Christelle

Tél : 06.44.20.35.80

Sage Femme

1 rue des Fleurs

Diététicienne Nutritionniste

- FOULON BALLANGER Amélie

Tél. : 06.21.26.99.46

1 rue des Fleurs

Orthophoniste

- PERRIER Charène

Tél. : 06 49 22 50 04

4 bis route du Lavoir

Pharmacie

- PENNE

Tél : 05.58.57.34.44

18 route de Bayonne

Pompiers

Saint Vincent de Tyrosse

Tél : 18

Gendarmerie

St Vincent de Tyrosse

05.58.77.58.28

Gendarmerie

Soustons

05.58.41.44.48

Et pour toute urgence,
composez le 17



Saint-Geours de Maremne

